
PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
COMMISSION SUR LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET LES SPORTS

Le mercredi 12 juin 2019 à 15 h
Édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

Commissaires présent(e)s :

- Mme Anne-Marie Sigouin, présidente**
Conseillère de la ville, Sud-Ouest et conseillère désignée, Ville-Marie
- Mme Chantal Rossi, vice-présidente**
Conseillère de la ville, Montréal-Nord
- M. Younes Boukala**
Conseiller d'arrondissement, Lachine
- Mme Michèle Flannery**
Conseillère d'arrondissement, Lachine
- M. Jocelyn Pauzé**
Conseiller de la ville, Rosemont–La-Petite-Patrie
- Mme Mindy Pollak**
Conseillère d'arrondissement, Outremont
- Mme Micheline Rouleau**
Conseillère de la ville, Lachine
- M. Alain Vaillancourt**
Conseiller d'arrondissement, Sud-Ouest

Commissaire absent :

- M. Benoit Langevin**
Conseiller de la ville, Pierrefonds-Roxboro

Le quorum est atteint.

Assistance : 12 citoyens et représentants d'organismes

1) Ouverture de l'assemblée

La présidente de la Commission, Mme Anne-Marie Sigouin, déclare l'assemblée ouverte à 15 h 10 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes qui assistent à cette seconde séance publique d'audition des mémoires tenue dans le cadre de l'élaboration du Diagnostic du loisir public montréalais. Elle salue également les personnes qui suivent la séance grâce à la webdiffusion.

La présidente rappelle l'objectif que la Commission poursuit à travers ce mandat, puis se présente et invite les commissaires à faire de même à tour de rôle. Elle explique qu'un portrait des enjeux et défis actuels du loisir public à Montréal, de l'organisation de l'offre de service de loisir sur le territoire, ainsi que des opportunités de collaboration qui s'offrent au réseau de partenaires dans ce contexte a été présenté lors d'une séance publique tenue le 21 mai dernier.

À cette occasion, différentes questions et thèmes d'intérêt ont également été soumis à la population et aux organismes intéressés à participer. La présidente annonce que la Commission a reçu près d'une quarantaine de demandes pour présenter un mémoire ou une opinion, ce qui fait qu'une troisième et dernière assemblée sera également tenue demain soir. Elle décrit enfin les différents moyens de communication par lesquels la consultation a été annoncée.

2) Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Younes Boukala, appuyée par Mme Mindy Pollak, l'ordre du jour déposé est adopté à l'unanimité.

3) Diagnostic du loisir public montréalais : Audition et dépôt des mémoires et opinions

La présidente décrit le fonctionnement de la période d'audition des mémoires et donne quelques consignes aux participants qui prendront la parole. Elle invite ensuite la première intervenante prévue à l'horaire à débiter sa présentation.

3.1 MME NATHALIE LUSSIER, COORDONNATRICE, FINANCEMENT ET EMBAUCHE, LOISIRS & CULTURE SUD-OUEST

Mme Lussier présente la mission de l'organisme qu'elle représente, puis elle expose les défis auxquels celui-ci fait face, notamment quant à l'organisation des camps de jour, à la gestion et l'animation des chalets de parcs pour l'arrondissement du Sud-Ouest, à l'embauche et à la rétention de personnel de qualité, et à l'espace restreint de bureau et de rangement. Elle en appelle entre autres à une meilleure communication entre la Ville et les organismes et à un meilleur soutien de la

Ville pour l'accompagnement des enfants à besoins particuliers dans les camps de jour. En font foi son [mémoire](#) ainsi que l'enregistrement vidéo déposés sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/loisirpublic.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anne-Marie Sigouin	Reconnaît l'importance des défis associés à l'encadrement des enfants à besoins particuliers dans les camps de jour / Demande plus d'informations au sujet de la formation que reçoivent les animateurs qui interviennent auprès de ces enfants.
M. Jocelyn Pauzé	Remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur engagement dans cette consultation, à moins de deux semaines de l'ouverture des camps de jour / Demande une précision au sujet des moyens par lesquels les intervenants municipaux pourraient être mieux informés des réalités et défis auxquels les organismes font face au quotidien / Demande plus d'informations au sujet de la fréquentation des enfants issus de familles à faible revenu dans les camps de jour et du soutien offert par le réseau de la santé.

La présidente remercie Mme Lussier et cède la parole à Mme Marylène Brault, directrice générale du Centre récréatif et communautaire St-Donat.

3.2 MME MARYLÈNE BRAULT, DIRECTRICE GÉNÉRALE, CENTRE RÉCRÉATIF ET COMMUNAUTAIRE ST-DONAT

Après avoir présenté l'historique du Centre récréatif et communautaire (CRC) St-Donat, Mme Brault décrit les enjeux posés par la relocalisation du centre, rendue nécessaire par la reprise par la Commission scolaire de Montréal (CSDM) du bâtiment excédentaire qu'il occupait jusqu'à tout récemment. Elle poursuit en mentionnant les attentes de l'organisme quant à sa relation avec la Ville de Montréal et conclut par diverses pistes d'action à cet égard (uniformisation des procédures, inclusion des organismes dans la planification, etc.). En font foi le [mémoire](#) et l'enregistrement vidéo déposés sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/loisirpublic.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anne-Marie Sigouin	Reconnaît l'ampleur des impacts associés à la reprise de ses bâtiments par la CSDM et l'importance de pouvoir intervenir assez tôt dans le processus, en soutien aux organismes concernés / Demande des précisions au sujet de la manière dont ce processus de relocalisation a été mené et vécu dans le cas du CRC St-Donat.
M. Jocelyn Pauzé	Salue la résilience de l'organisme devant les défis mentionnés / Demande des précisions au sujet de la recommandation portant sur l'adoption par la Ville d'une vision commune en loisir et des moyens nécessaires pour faire en sorte qu'une telle vision puisse se réaliser.

La présidente remercie Mme Brault et cède la parole à M. Denis Kemp, directeur général de l'Association du Centre Pierre-Charbonneau.

3.3 M. DENIS KEMP, DIRECTEUR GÉNÉRAL, ASSOCIATION DU CENTRE PIERRE-CHARBONNEAU

M. Kemp présente le Centre Pierre-Charbonneau, la vie communautaire qui l'anime et le partenariat qui unit l'Association du Centre à la Ville de Montréal. Il explique les choix qui ont été faits en matière de programmation pour répondre aux critères d'accessibilité de l'offre en loisir dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. M. Kemp aborde également la question des contraintes associées aux exigences de l'arrondissement quant à la tarification des activités et à l'utilisation de logiciels spécifiques pour la gestion et la facturation. En font foi son [mémoire](#), le [document de présentation](#) utilisé, ainsi que l'enregistrement vidéo déposés sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/loisirpublic.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anne-Marie Sigouin	Demande des précisions au sujet des problèmes causés par l'utilisation obligatoire d'un seul et même logiciel pour la gestion et la facturation des activités / S'interroge sur les manières d'améliorer le processus par lequel la tarification des activités est fixée en arrondissement.

M. Alain Vaillancourt	Reconnaît les défis posés par la cohabitation entre la programmation événementielle et la programmation offerte à la population locale dans une seule et même installation / Demande quelles pourraient être les pistes de solution à cet égard.
M. Jocelyn Pauzé	Souligne que la lourdeur des exigences de reddition de comptes revient de manière récurrente dans les préoccupations exprimées en consultation / Reconnaît la pertinence de redéfinir le mandat des agents de développement en arrondissement / Demande comment trouver un équilibre entre les besoins de reddition de comptes et la souplesse à laquelle plusieurs en appellent / Observe que la reconnaissance partenariale est au cœur de la vision du loisir de demain qui est souhaitée par l'organisme.

La présidente remercie M. Kemp et cède la parole à M. Sylvio Hébert, citoyen.

3.4 M. SYLVIO HÉBERT, CITOYEN

M. Hébert présente à la Commission un projet de création d'une épicerie universelle durable ainsi qu'un projet intitulé « Les ponts rassembleurs » qu'il souhaite voir développer dans l'arrondissement de Ville-Marie. Il explique que ces projets répondent aux objectifs d'inclusion sociale et de défense des plus vulnérables que poursuit la Ville de Montréal. En fait foi l'enregistrement vidéo déposé sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/loisirpublic.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anne-Marie Sigouin	S'enquiert du lien qui existe entre les projets évoqués et l'élaboration du diagnostic de l'état du loisir public à Montréal.

La présidente remercie M. Hébert et cède la parole à M. Donald Gaumont, directeur général du Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine d'Alexandrie.

3.5 M. DONALD GAUMONT, DIRECTEUR GÉNÉRAL, CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS SAINTE-CATHERINE D'ALEXANDRIE

Présentant le loisir comme le vecteur d'inclusion sociale et d'intégration le plus important qui soit, M. Gaumont aborde principalement l'enjeu du manque de cohésion qui existerait entre les politiques de reconnaissance des organismes communautaires de la Ville de Montréal et les modalités de financement de ces mêmes organismes, morcelées en subventions, projets par public cible, contrats de services, etc. Il s'inquiète de constater le transfert de l'identité sociale des organismes de loisir vers une logique de marché, qui amènerait ceux-ci à devenir avant tout des sous-contractants. En font foi les recommandations contenues dans le [mémoire](#) de l'organisme, sa [présentation Power Point](#) ainsi que l'enregistrement vidéo, tous trois déposés sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/loisirpublic.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anne-Marie Sigouin	Reconnaît dans l'opinion présentée un appel à un véritable changement de paradigme quant à la vision du loisir à mettre de l'avant à l'échelle municipale et quant au soutien à offrir aux organismes / Accueille favorablement le rappel de l'importance de la contribution du loisir à l'intégration sociale.
M. Alain Vaillancourt	Soulève les enjeux d'équité qui peuvent se poser lorsque des organismes communautaires locataires de bâtiments municipaux bénéficient d'avantages particuliers (par exemple, le droit d'exploiter un gymnase présent dans le bâtiment en question, et d'en tirer les revenus qui en découlent) / Évoque l'expérience du Sud-Ouest, où les organismes de loisir bénéficient de conventions qui, contrairement aux contrats de services, leur laissent une certaine flexibilité dans la gestion de leur offre de service.

La présidente remercie M. Gaumont et cède la parole à Mme Valérie Beaulieu et à M. Pierre-François Sempéré, respectivement directrice générale et directeur des contenus et de la programmation à Culture Montréal.

3.6 MME VALÉRIE BEAULIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET M. PIERRE-FRANÇOIS SEMPÉRÉ, DIRECTEUR DES CONTENUS ET DE LA PROGRAMMATION, CULTURE MONTRÉAL

Mme Beaulieu débute sa présentation en décrivant la mission de Culture Montréal et en indiquant que le mémoire déposé porte sur le loisir culturel et la pratique artistique amateur. Elle rappelle

l'existence de différents textes-cadres montréalais qui contiennent des engagements toujours d'actualité en matière de loisir culturel. Elle détaille ensuite les quatre recommandations proposées par Culture Montréal, lesquelles portent entre autres sur le développement d'une stratégie de valorisation du loisir culturel et de la pratique artistique amateur et la tenue d'une réflexion stratégique sur l'utilisation optimale des locaux publics. En font foi le [mémoire](#) de l'organisme ainsi que l'enregistrement vidéo déposés sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/loisirpublic.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anne-Marie Sigouin	Reconnaît que le loisir culturel constitue un aspect important du loisir public / Demande quels sont les équipements culturels qui feraient actuellement tout particulièrement l'objet d'un déficit d'investissement selon Culture Montréal / Reconnaît l'importance de la préoccupation du milieu du loisir quant au manque de locaux et d'espaces pour déployer l'offre de service en la matière à Montréal.
Mme Chantal Rossi	Reconnaît le rôle clé que joue le loisir culturel pour le développement, la cohésion sociale du territoire et l'intégration des nouveaux arrivants dans un quartier, qu'ils soient issus de l'immigration ou non / En appelle à une meilleure compréhension des bienfaits de l'action culturelle et de la médiation culturelle.
M. Jocelyn Pauzé	Reconnaît à son tour la préoccupation relative au manque de locaux pour la pratique du loisir à Montréal / Rappelle que le loisir est au cœur de la qualité de vie des citoyennes et citoyens / Suggère de repenser la place de l'école dans les quartiers, comme lieux d'appartenance à une communauté / Rappelle l'existence de l'entente entre la Ville et les commissions scolaires sur le partage des infrastructures publiques et l'importance de diffuser l'information relative aux possibilités offertes par cette entente à l'échelle des arrondissements.

La présidente remercie Mme Beaulieu et M. Sempéré pour leur présentation.

4) Levée de l'assemblée

Avant de lever l'assemblée, la présidente remercie toutes les personnes qui se sont déplacées pour présenter leur opinion, ainsi que ses collègues commissaires pour leur participation. Elle indique que les mémoires déposés aujourd'hui ainsi que les enregistrements vidéo de cette séance seront disponibles en ligne au cours des prochains jours sur la page consacrée à la consultation sur le site web des commissions permanentes de la Ville de Montréal.

La présidente souligne que la Commission se réunira à nouveau demain soir, le jeudi 13 juin, à partir de 18h30, pour une dernière assemblée publique consacrée à l'audition des mémoires dans ce dossier. Elle précise que cette assemblée sera présidée par la vice-présidente de la Commission, Mme Chantal Rossi, elle-même devant s'absenter en raison d'une mission officielle confiée par la mairesse de Montréal.

La séance est levée à 17 h 30, sur une proposition de M. Younes Boukala, appuyée par Mme Micheline Rouleau.

APPROUVÉ LE 12 SEPTEMBRE 2019

ORIGINAL SIGNÉ

Anne-Marie Sigouin
Présidente
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

ORIGINAL SIGNÉ

Myriam Laforce
Secrétaire recherchiste